



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

VILLE DE SAINT-PIERRE

Cabinet du maire

Saint-Pierre, 25 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Pierre retenue dans le cadre du dispositif COROM

Le ministère des Outre-mer a publié ce jour la liste des villes qui ont été retenues dans le cadre du dispositif COROM, le contrat de redressement en Outre-mer.

Saint-Pierre a été jugée éligible à ce dispositif d'accompagnement vers le redressement financier.

Le 11 février 2021, le conseil municipal de la Ville de Saint-Pierre, sur proposition du maire Christian Rapha, a voté à l'unanimité - moins 4 abstentions de l'opposition - la candidature de la ville à ce dispositif.

Ce contrat qui courra sur 3 ans prévoit un accompagnement de l'État en matière d'ingénierie, un volet financier, budgétaire et social.

L'accompagnement COROM passe notamment par une bancarisation des dettes fournisseurs, ce qui permettra à Saint-Pierre par ces temps de crise sanitaire, de continuer de jouer son rôle dans le tissu économique.

Le volet social implique notamment une rationalisation de la gestion des ressources humaines.

Compte tenu de la situation financière héritée du passé, l'équipe en place s'est engagée dès sa prise de fonction en 2015, sur la voie du redressement nécessaire avec une maîtrise des dépenses (avec par exemple le renoncement des élus à leur indemnité), la réalisation d'un audit social par l'AFD et l'adoption d'un Plan Pluriannuel d'Investissement.

Ces efforts engagés sans pénaliser l'ambitieux programme d'investissement et d'équipement de l'équipe municipale, ont été salués par la Chambre Régionale des Comptes qui dans son dernier avis fin 2020, a noté que la Ville de Saint-Pierre était sur la trajectoire du redressement, en ménageant notamment sa capacité d'emprunt.

Christian Rapha, maire de Saint-Pierre : *« La ville de Saint-Pierre poursuit son redressement pour faire face à ses obligations à l'égard de ses habitants. Notre ambition pour la Ville d'Art et d'Histoire est intacte : proximité avec nos usagers, modernisation du service public et des équipements communaux, avec en particulier la création d'un groupe scolaire, poursuite des chantiers structurants (Cathédrale, embellissement et rénovation urbains, CIAP, parcours santé...). Je me réjouis que la candidature de Saint-Pierre ait été retenue. Saint-Pierre compte sur COROM, avec d'autres dispositifs pour continuer de combiner rigueur et investissement.*

Contact : Barbara Jean-Élie, directrice de cabinet
0696 06 21 44 – dircab@saintpierre-mq.fr